

TRACES DE MÉMOIRE

n° 02
Décembre
2011

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
BRUXELLES X
1/9464

PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION
« MÉMOIRE D'AUSCHWITZ » ASBL



| TRIMESTRIEL N°2 | OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2011
| BUREAU DE DÉPÔT : BRUXELLES X | N° AGRÉGATION P 801056

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

La Conférence du
Mostar Friedensprojekt
à Potsdam p.2

INTERROGATION

La persécution des Juifs
en Belgique – un nouveau
paradigme ? p.5

Application pédagogique p.8

APPROFONDISSEMENT

Les *Niños* pendant
la guerre civile espagnole :
déplacements et
placements (le cas
de la Belgique) p.10

Application pédagogique p.14

LIBRAIRIE

La ballade ironique
de H.G. Adler –
un monument littéraire
enfin redécouvert p.17

VARIAS p.19



ACTUALITÉ



Ravensbrück. Au premier plan,
le rouleau qui servait aux punitions.
Au second plan, le crématoire.

La Conférence du *Mostar Friedensprojekt* à Potsdam

— Le *Mostar Friedensprojekt* a organisé une conférence de cinq jours sur le thème de la mémoire, avec des partenaires issus de 21 pays européens. → Lire page 2

La Conférence du *Mostar Friedensprojekt* à Potsdam

— **Le but de cette conférence internationale était de discuter des différences et des ressemblances entre les cultures mémorielles européennes et d'analyser les possibilités d'échange.** Frédéric Crahay esquisse les nouvelles perspectives ouvertes par ce projet et pointe aussi quelques écueils pratiques.

Du 5 au 10 mai 2011 s'est tenue, à Potsdam près de Berlin, une conférence internationale traitant de la culture mémorielle européenne au 21^e siècle. Le thème central tournait autour de la question : comment partager et apprendre la mémoire. La conférence a reçu le soutien de l'*Europe for Citizens Program* de la Commission européenne, ainsi que du gouvernement du Land de Brandebourg. Cet événement a été initié par le *Mostar Friedensprojekt*, une organisation non gouvernementale, créée en 1994 et qui a pour but la sensibilisation du public local et régional pour le développement en Europe, qu'il soit politique, civique ou social⁽¹⁾. Le *Mostar Friedensprojekt* désirait rassembler les différents intervenants de la culture mémorielle européenne, afin qu'ils discutent de leurs différentes expériences au niveau local. Les représentants en questions s'occupent quotidiennement de mémoire et d'histoire dans leur contexte national et régional et font eux-mêmes partie d'un paysage mémoriel européen.

Afin de bien percevoir l'ampleur de cette conférence, un petit tour d'horizon des différents participants s'impose. Venues des différents pays européens et bien sûr liées par l'aspect mémoriel, les organisations participantes étaient assez

variées. On comptait des Musées, Fondations, Universités et bien sûr des représentants des lieux de mémoire comme Belzec, Majdanek ou Jasenovac, pour ne citer que les plus connus. Plus de septante organisations et musées étaient ainsi invités à se réunir autour de la table⁽²⁾. La Fondation Auschwitz à Bruxelles et le Musée de la Résistance et des Camps de Concentration, Fort de Huy étaient invités à représenter la Belgique.

La conférence était axée autour d'une problématique centrale que l'on peut résumer en une question : jusqu'à l'idée d'une « culture mémorielle européenne » est-elle réaliste ? Jusqu'à la coopération future

La conférence était axée autour d'une problématique centrale et que l'on peut résumer en une question : jusqu'à l'idée d'une « culture mémorielle européenne » est-elle réaliste ? Jusqu'à la coopération future est-elle possible ?

est-elle possible ? Poser une telle question durant une conférence de seulement (!) cinq jours, même richement fournie en participants, peut paraître téméraire, voire irréalisable. Cependant, elle a le mérite de concerner tous les participants et il faut bien commencer quelque part. Mise à part l'ampleur même de la question posée, un second écueil vient poindre à l'horizon, c'est le fossé qui sépare *a priori* la culture mémorielle européenne occidentale et celle de l'Europe de l'Est. Forcément, chaque pays européen a ses spécificités et des choses bien différentes se sont passées durant la Seconde Guerre mondiale en Belgique et disons en France ou aux Pays-Bas.

Les pays occidentaux se différencient en outre des pays de l'Est par ce qui s'y est passé *après* la guerre. En effet, la mémoire du national-socialisme a été traitée de différentes façons dans les pays européens, notamment en raison du fait que les pays communistes ont eu recours à une culture mémorielle d'État qui laissait peu de place à la recherche scientifique hors de l'orthodoxie du parti. Cette situation a perduré jusqu'au début des années 90, moment de l'effondrement du bloc communiste. Inutile de rappeler que les fonds d'archives situés dans cette partie de l'Europe étaient difficilement ou pas accessibles du tout aux chercheurs occidentaux. Par le biais



© Fondation Auschwitz

↑
Dr. Markus Rebitschek du *Mostar Friedensprojekt*
et le Dr. Ljiljana Radonic de l'Université de Vienne.

des interventions et des workshops, les participants ont approfondi la question des tendances de développement d'une « Mémoire européenne/culture de la mémoire » en se focalisant sur la façon dont les différents pays européens assument leur passé, ainsi que sur la gestion de la culture de la mémoire après 1945 dans les pays de l'Est. Ces discussions ont aussi mené à la question de savoir si et comment la culture de la mémoire a évolué à travers le temps.

Le déroulement de la conférence

Avant de commencer le travail de groupe, les participants ont eu droit aux interventions de deux spécialistes des questions mémorielles en Allemagne et en Autriche. Le premier orateur était le Dr Matthias Heyl, historien responsable du département pédagogique du KZ de Ravensbrück et également auteur, coauteur et éditeur de nombreux articles et publications sur l'exploration sociale et éducative de l'histoire des crimes nazis. Son exposé « *Sharing Conflict memories – Coping with the past* » (Le partage de la

mémoire des conflits – Faire face au passé) mettait l'accent sur la délicate question des problèmes de l'éducation à la mémoire et de l'impact que celle-ci peut avoir sur un public venant de diverses origines. La réponse du Dr Heyl à la question « Faut-il regrouper les différents centres d'études, bibliothèques et archives liés à la mémoire d'une période de l'histoire dans une sorte de super centre régional ? »⁽³⁾ fut double : « En effet, dû à l'appauvrissement de certains centres d'études ou organisations mémorielles lié à la disparition des témoins, des musées plus professionnels prennent le relais grâce aux moyens parfois importants qui sont mis à leur disposition par les structures nationales ou régionales. C'est une tendance inévitable et nécessaire. Bien sûr, il faut également éviter qu'un centre puisse imposer "sa vérité" et imposer ainsi une sorte de monopole de la mémoire ».

Le Dr Ljiljana Radonic, attachée à l'université de Vienne, fut la seconde intervenante avec « *Europe between shared Memory Standards and divided Memory* » (L'Europe, entre les normes de la mémoire partagée et la mémoire divisée). Elle présenta cette problématique transposée sur le cas de figure du camp de Jasenovac en

Croatie actuelle. Ce camp est un lieu de martyr pour tous les peuples de l'ex-Yougoslavie, mais est en même temps le lieu de souffrance de Serbes, Juifs et Roms et le lieu où les Croates (sous le régime ous-tachi) commirent d'innombrables exactions. Comment joindre ces deux extrêmes en un seul lieu tout en restant digne et en tenant compte des tensions encore palpables entre Serbes et Croates ? Ces cas de figure nous donnent une approche et matière à réfléchir quant à la question centrale qui se pose : comment parvenir à une culture mémorielle européenne ? Afin de répondre au mieux à ces questions, le groupe a été scindé en trois groupes de travail plus restreints. Chacun de ces groupes avait un thème particulier à aborder : les lieux de mémoire inexplorés en province, l'innovation grâce à de nouveaux médias et la génération 21 : éducation scolaire, extra-curriculaire et travail de jeunesse.

Nous aborderons chacun de ces thèmes grâce à un exemple qui s'est posé concrètement durant la conférence.

Le groupe de travail qui s'intéressait aux lieux de mémoires inexplorés avait les situations les plus concrètes à aborder. En effet, la question ici était souvent la même : faut-il oui ou non, sauver tel ou tel lieu de mémoire et, si oui, comment faire et avec quels moyens ? On peut citer ici la représentante du Comité qui s'est préoccupé du sort de l'ancien camp de concentration d'Uckermark. Il s'agit d'un petit camp annexe du camp des femmes de Ravensbrück situé à environ 100 km au nord de Berlin. Le camp fut ouvert en mai 1942 et

Suite p.4 →

(1) À l'origine, le *Mostar Friedensprojekt* s'occupait, comme son nom l'indique, de projets humanitaires en Bosnie-Herzégovine.

(2) Dont une cinquantaine a effectivement fait le déplacement à Potsdam. La liste complète des participants contactés est à retrouver sur www.mostar-friedensprojekt.de

(3) Comme cela sera le cas avec le nouveau musée Kaserne Dossin à Malines, prévu pour juin 2012 et le Centre de Mémoire de Bastogne prévu pour 2013-2014. Dans *Le Soir* du lundi 19 septembre 2011.

→ Suite de la p.3

a servi à emprisonner des jeunes filles et des enfants (Ravensbrück étant réservé essentiellement aux adultes)⁽⁴⁾. De janvier à mars 1945 il fut transformé d'urgence en centre d'extermination. Après la guerre, le camp fut occupé et transformé de fond en comble par l'armée russe qui le quitta à la fin de la Guerre froide. Depuis, le camp est à l'abandon et la nature reprend petit à petit ses droits⁽⁵⁾. Il aura fallu jusqu'aux années 1970 pour que le camp fût reconnu comme camp de concentration. Depuis 1997, un Comité local se bat pour que le site soit classé et éventuellement intégré dans le parcours du musée du camp de Ravensbrück. En attendant que cela se réalise, le Comité a commencé à créer un parcours fléché sur le site de l'ancien camp et ceci dans l'illégalité, car le site est normalement interdit d'accès.

Un deuxième exemple concret nous vient d'Autriche. Le Dr Andreas Meislinger du *Österreichischer Gedenkdienst* nous a posé la question suivante : que faut-il faire de la maison de naissance d'Adolf Hitler récemment rachetée par la commune de Branau am Inn ? Faut-il en faire un lieu de mémoire (avec le danger que le lieu ne devienne un but de pèlerinage douteux), y appliquer une plaque commémorative, détruire le tout, laisser les choses en l'état ? La question est restée en suspens.

Le second groupe de travail s'est penché sur une tout autre problématique, à savoir celle des moyens de communication. Peut-on faire parvenir le message mémoriel aux gens (jeunes essentiellement) de façon plus efficace et inspirante ? Il est vrai que les moyens de communications et de diffusions ne manquent pas : Facebook, LinkedIn, Netlog et Twitter sont les plus connus et les plus utilisés du moment. Ils pourraient être mis à profit pour donner une certaine notoriété aux projets mémoriels.

Un autre instrument internet souvent utilisé pour répondre aux questions historiques est bien sûr Wikipedia. Des

**La question de savoir
« jusqu'où une culture
mémorielle européenne
est possible » ne trouva pas
de réponse précise, car
un événement intereuropéen
de cette ampleur montre
précisément que la mosaïque
mémorielle se compose de
beaucoup de couleurs.**

variantes telles que Milpedia (dictionnaire militaire) et Artcyclopedia (dictionnaire de l'art) ont vu le jour avec des succès mitigés. Faut-il penser à créer un Memopedia qui rassemblerait les questions mémorielles, quelles qu'elles soient ? Dans ce cas, quid du contrôle sur l'exactitude du contenu sans mentionner les problèmes de copyright de photos à la clé ?

Le troisième et dernier groupe s'est intéressé quant à lui à l'éducation des jeunes au 21^e siècle, que celle-ci soit cadrée dans l'enseignement secondaire ou non. Comment motiver les jeunes et comment faire pour qu'ils se posent des questions pertinentes ? Enfin, comment éviter que le travail accompli jusqu'ici ne soit condamné à l'oubli dans une génération future qui ne connaîtra plus de témoins directs de la Shoah ?

Conclusions

Le but de la conférence était d'analyser les tendances au sein de la mémoire européenne et/ou des cultures mémorielles. La mémoire du national-socialisme se manifeste dans les pays européens de façons différentes. Dans certains pays, la mémoire du national-socialisme en est à

ses débuts, car occultée par l'hégémonie soviétique, voire staliniste dans les premières années suivant la Seconde Guerre mondiale. Dans ces pays, la culture mémorielle était fortement orientée, dans certains cas, réprimée.

La question de savoir « jusqu'où une culture mémorielle européenne est possible » ne trouva pas de réponse précise, car un événement intereuropéen de cette ampleur montre précisément que la mosaïque mémorielle se compose de beaucoup de couleurs. Malgré la diversité des histoires et l'abondance des concepts et des façons de travailler, la conférence du *Mostar Friedensprojekt* a été une très bonne et nécessaire occasion de prises de contact. La volonté de connaître les projets des uns et des autres faisait cependant en sorte qu'il était parfois difficile d'arriver aux questions de fond et que le temps imparti était souvent trop court. Un autre écueil tient à la question des langues de travail. L'anglais s'étant imposé comme *lingua franca* en Europe et dans le monde, il semble que c'est par le biais de cette langue que nous aurons accès aux archives des Pays de l'Est, notamment grâce au travail des chercheurs slovaques, tchèques, polonais et croates, pour ne nommer qu'eux. La question de la langue aura aussi son importance pour des initiatives comme la Task Force (que la Belgique présidera de mars 2010 à mars 2013) ainsi que le projet inter-archives EHRI, qui sont des projets de longue durée au niveau européen. ■

Frédéric Crahay,
Historien, Mémoire d'Auschwitz ASBL

(4) Erpel Simone, *Das «Jugendshutzlager» Uckermark als Vernichtungslager*, In: Katja Limbächer, Maïke Merten, Bettina Pfefferle, *Das Mädchenkonzentrationslager Uckermark. Beiträge zur Geschichte und Gegenwart*, Münster, Unrast-Verlag, 2005.

(5) Voir les photos sur le site de la Fondation Auschwitz, ainsi que sur www.gedenkort-kz-uckermark.de



Razzias ordonnées par les Allemands dans les Halles de Bruxelles, 1940-1945.

on ne prêta pas grande attention au sort des Juifs de Belgique. Étant donné qu'il y avait peu d'attention pour la persécution des Juifs à l'époque de la répression et que, jusqu'aux années quatre-vingt, aucune des personnalités nazies à s'être spécifiquement occupées de la question juive en Belgique n'avait été condamnée, la Shoah n'occupait guère de place dans les médias. De plus, le climat politique est longtemps resté instable et la guerre avait infligé de profondes blessures dans les milieux de la collaboration et de la résistance – le sort d'une minorité persécutée fut par conséquent relégué à l'arrière-plan. Un changement s'opéra lorsque Maxime Steinberg (en partie en collaboration avec Serge Klarsfeld) présenta au grand public les résultats de ses études dans des analyses historiques louées de toutes parts (*Dossier Bruxelles-Auschwitz ; L'étoile et le fusil*, 4 volumes). D'autres études, comme *L'Association des Juifs en Belgique* dirigée par Rudi Van Doorslaer et Jean-Philippe Schreiber, sont venues compléter le tableau qui se dessinait peu à peu. En 2000, Lieven Saerens, historien au CEGES (Centre d'Études et de Documentation Guerre et Société), a publié un travail très détaillé sur les rapports de la ville d'Anvers avec la communauté juive de 1880 à 1944. Il y soulignait que la déportation des Juifs anversois avait,

Suite p.6 →

(1) L'auteur souhaite remercier expressément Lieven Saerens et Insa Meinen pour leur collaboration à cet article.

(2) P. Griffioen et R. Zeller, *Jodenvervolging in Nederland, Frankrijk en België, 1940-1945*, Amsterdam, 2011, pp. 161-162 parlent de 66 000 Juifs. D'après Lieven Saerens, cependant, ce chiffre inclut les Juifs « suspects » que les instances belges avaient déportés en France en 1940, où ils ont été internés dans des camps, ainsi que les Juifs qui ont fui la Belgique pour se réfugier en France et qui ont été arrêtés par les autorités françaises.

©Ceges - Bruxelles, image n° 28454



LA PERSÉCUTION DES JUIFS EN BELGIQUE

Un nouveau paradigme ?

— Récemment, Insa Meinen a proposé un nouvel éclairage de la persécution des Juifs dans notre pays avec son ouvrage *Die Shoah in Belgien (La Shoah en Belgique)*.

Fabian Van Samang commente les points cruciaux de son analyse et engage la discussion avec l'historien Lieven Saerens, autre spécialiste du domaine⁽¹⁾.

On estime à 57 000 le nombre de Juifs qui vivaient en Belgique lorsque l'armée allemande a franchi la frontière belge en mai 1940. Ils étaient concentrés dans quelques grandes villes – principalement à Anvers et à Bruxelles, mais aussi à Charleroi, Liège et quelques villes de taille plus modeste⁽²⁾. Peu après la victoire allemande, la Belgique et le Nord de la France furent placés sous un gouvernement militaire [*Militärverwaltung*] dirigé par le général allemand Alexander Von Falkenhausen. La population juive fut immédiatement soumise à une série d'ordonnances discri-

minatoires : de l'obligation de recensement (28 octobre 1940) au port de l'étoile jaune (mai 1942), en passant par la confiscation des biens (mai 1941) et le tampon « JOOD/JUIF » sur la carte d'identité (juillet 1941). Après avoir compté, en janvier 1942, parmi les détenus affectés à la construction du mur de l'Atlantique [*Atlantikwall*], les Juifs furent à partir du second semestre de cette même année déportés en masse vers Auschwitz-Birkenau. Lorsque la guerre prit fin en Belgique en septembre 1944, 25 257 Juifs avaient été déportés. Ils furent seulement 1 205 (4,77 %) à revenir.

Après la Seconde Guerre mondiale,

→ Suite de la p.5

entre autres, été rendue possible par la collaboration des administrateurs locaux⁽³⁾. Sans que ce soit intentionnel, Saerens se ralliait ainsi à une tendance internationale de la représentation de la Shoah, qui n'attribuait plus exclusivement la responsabilité de l'extermination des Juifs aux hauts gradés nazis, mais aussi à divers sous-groupes sociaux. Dans *Die Shoah in Belgien*, l'ouvrage le plus récent de l'historienne allemande Insa Meinen, certains points de cette représentation historique dominante viennent d'être mis en lumière de façon critique⁽⁴⁾.

L'impact des autorités allemandes

Lieven Saerens se montre aussitôt prêt à discuter de ces points lors d'un entretien. Par une des rares journées ensoleillées de juillet 2011, dans un modeste restaurant en bordure du cœur historique de Bruges, il expose une nouvelle fois les grandes lignes de sa monumentale étude. « De 1880 à 1930, Anvers était une ville cosmopolite tolérante », affirme-t-il. « Des milliers de Juifs y sont arrivés, en route vers l'Amérique. Mais comme c'était un port de transit, beaucoup y sont restés plus longtemps que prévu. »

Vers 1900, Anvers comptait plus de Juifs que Bruxelles. « Dans les trente années qui ont précédé la Première Guerre mondiale, le nombre de Juifs a augmenté, de 1 200 à 20 000 environ », raconte M. Saerens. Il décrit comment l'antisémitisme et l'intolérance se sont affirmés à compter des années 1930, comment ils se sont insinués dans les mouvements étudiants et les lieux publics, et ont été intégrés à diverses idéologies politiques. Cet antisémitisme xénophobe avait un impact sur la persécution des Juifs anversois. « La participation des administrations locales fut beaucoup plus importante que Steinberg a pu le supposer », souligne Saerens, « car cet élément était à l'époque pratiquement inconnu. »⁽⁵⁾

Insa Meinen est elle aussi immédiatement disposée à répondre à quelques questions sur ses recherches. Dans un entretien écrit, elle ne remet pas tellement en question la spécificité de la situation anversoise mais conteste essentiellement l'hypothèse selon laquelle cette situation pourrait nous donner la clé de la persécution des Juifs de Belgique dans son ensemble. « Les recherches démontrent que la police belge était peu impliquée dans les arrestations individuelles », précise-t-elle, pour ajouter : « La *Militärverwaltung* a joué un rôle plus important que celui qu'on lui avait attribué jusqu'à présent. En plus, l'impact de l'ensemble des autorités allemandes [allant de la Gestapo et de la *Feldgendarmarie* au *Devisenschutzkommando* en passant par le (peu étudié) *Grenzwachregiment* Clüver] était supérieur à celui des instances belges »⁽⁶⁾. L'un dans l'autre, les Allemands ne prirent qu'« environ un cinquième des victimes avec l'aide de la police belge ou des autorités belges »⁽⁷⁾.

Lieven Saerens voit dans l'insistance d'Insa Meinen sur la *Militärverwaltung* un intéressant glissement de point de vue. « Jusqu'à présent, on a mis trop de choses sur le dos de la *SiPo-SD* [Police de sûreté et des services de sécurité] », déclare-t-il. « Ce n'est pas le cas d'Insa Meinen. » Saerens souligne aussi que, pour sa part, il n'a jamais surestimé le rôle de la police belge. Il se réfère à des chiffres concrets : sur les 25 000 Juifs qui ont été déportés durant l'été 1942, 2 500 avaient été arrêtés par la police. Trop insister sur l'initiative allemande risque cependant de conduire à une sous-évaluation de la collaboration locale, craint Saerens – au détriment de la vérité historique.

Mode d'arrestation, résistance des Juifs et implication des citoyens belges

L'analyse d'Insa Meinen jette également une autre lumière sur la façon dont les Juifs ont été progressivement privés de leur liberté avant leur déportation. « Les

recherches se sont longtemps focalisées sur les grandes rafles », explique-t-elle. « Mais si l'on aborde les chiffres d'un œil critique, on constate que la plupart des victimes ont été arrêtées individuellement ou en petits groupes. Un résultat curieux, car la situation était totalement différente dans les pays voisins. »⁽⁸⁾ L'étude prosopographique confirme cette conclusion, assure Meinen. Pour *Die Shoah in Belgien*, elle a étudié le 21^e convoi, qui, le 31 juillet 1943, a transporté 1 560 Juifs (dont 244 enfants de moins de dix-huit ans) à Auschwitz-Birkenau. La moitié environ des captifs n'avait pas été appréhendée lors d'une rafle, a conclu l'historienne. Ils ont été arrêtés individuellement, et souvent en dehors de leur cachette.

Meinen attribue ce phénomène à la résistance juive, que l'on a jusqu'à présent négligée. « Les recherches se sont longtemps concentrées essentiellement sur la légitime défense organisée », souligne-t-elle. Mais même les victimes qui ont péri dans les camps « ont essayé en grand nombre d'échapper à la persécution. Elles ont pris de gros risques pour échapper à la solution finale [*Endlösung*] et pour revendiquer leur droit à exister. » Beaucoup avaient fui à l'étranger, s'étaient fabriqués une fausse identité, s'étaient cachés ou avaient été recueillis par diverses institutions. C'est précisément pour cela qu'ils ne sont tombés qu'au goutte-à-goutte (en moyenne 24 par jour) dans les mains allemandes.

Cela ne signifie cependant pas que les différences entre Bruxelles et Anvers s'expliquent uniquement par l'acharnement des autorités allemandes et la résistance de la population juive. « La population juive d'Anvers était aussi bien répertoriée que celle de Bruxelles », explique Lieven Saerens. « Il est probable que tant à Anvers qu'à Bruxelles, on se basait essentiellement sur les registres établis par l'Association des Juifs de Belgique. Ces fiches étaient pourvues d'onglets sur lesquels étaient indiquées les rues où habitaient beaucoup de Juifs. » À Bruxelles, les Juifs n'étaient pas



aussi concentrés qu'à Anvers, mais il existait indéniablement une concentration élevée à proximité de la gare du Nord et de la gare du Midi. « Le degré de dénonciation par la population locale était très important à Anvers », commente Lieven Saerens. « Insa Meinen a peu étudié cette dénonciation. »

Insa Meinen réagit. « La transmission de dénonciations écrites est limitée », déclare-t-elle. « Sans ressources documentaires supplémentaires, il nous est impossible de savoir dans quelle mesure celles-ci se sont produites »⁽⁹⁾. Toujours est-il que, d'après des recherches récentes, la dénonciation est une condition indispensable au fonctionnement des régimes totalitaires⁽¹⁰⁾. D'après Insa Meinen, l'on dispose, pour les 1560 victimes du convoi 21, de renseignements sur la façon dont 200 d'entre elles ont été arrêtées. 63 personnes sur les 200 ont été dénoncées. Étant donné que ce convoi a quitté Malines dès juillet 1943 et que la dénonciation allait justement jouer un plus grand rôle après que les Juifs eurent été pour la première fois arrêtés en masse et eurent commencé à se cacher, on en vient à se demander si les victimes de ce convoi (6,1 % du nombre total des déportés) sont représentatives de l'ensemble des déportés.

Le rôle de l'antisémitisme

Les raisons et les motivations des responsables des rafles font depuis longtemps l'objet de recherches historiques. La question suivante s'impose aussi pour le contexte belge : qui étaient les hommes qui participèrent aux rafles ? Connaît-on leurs motivations ? « La police de la région d'Anvers comptait environ 1 650 personnes », avance Lieven Saerens. « Celles-ci n'ont pas été spécifiquement recrutées pour participer aux rafles – la plupart étaient déjà membres de la police avant la guerre. » Les participants n'étaient pas tous des brutes. « Après la guerre, des policiers qui avaient eux-mêmes participé aux rafles ont alerté la justice, en portant plainte contre leurs anciens collègues qui avaient employé une

violence excessive. » On savait pertinemment après la première rafle ce qu'impliquait ce type d'action, souligne Saerens. « Mais beaucoup étaient indifférents. Ils se retranchaient derrière les décisions des instances compétentes. » Dans *Jodenjagers van de Vlaamse SS* [Les chasseurs de Juifs de la SS flamande], Saerens a démontré qu'une quarantaine de volontaires de l'*Algemene SS Vlaanderen* [SS générale flamande] avait participé avec enthousiasme aux actions. Il s'agissait surtout d'hommes jeunes, « de petites gens ordinaires aux origines petites-bourgeoises », qui avaient embrassé le fascisme et l'antisémitisme dès avant la guerre. « Pour les SS chasseurs de Juifs anversoises, les Juifs n'étaient pas des hommes, mais des groupes qu'il fallait dénoncer, précipiter dans les escaliers puis fourrer dans des camions à bestiaux bondés. Les enfants – nourrissons compris – y étaient à l'occasion littéralement jetés »⁽¹¹⁾, conclut Saerens. « Certains se sont vraiment amusés lors de ces actions », souligne-t-il au cours de notre conversation. « Vraiment amusés. »

Insa Meinen reconnaît aussi l'importance de l'idéologie politique et de l'antisémitisme dans la persécution des Juifs. Les membres du *Devisenschuttkommando* prenaient eux-mêmes des initiatives pour dénicher des Juifs, bien qu'ils n'en aient pas reçu l'instruction. « La persécution des Juifs étaient pour eux un but en soi. C'est ce qui ressort de la façon dont les fonctionnaires s'exprimaient dans leurs dossiers et leurs rapports d'investigation. »⁽¹²⁾ Insa Meinen relativise en même temps l'impact de l'antisémitisme sur la collaboration volontaire des citoyens ordinaires. « La participation à la déportation et à l'extermination des Juifs ne dépendait pas en soi d'une position antisémite. Inversement, une conviction antisémite ne menait pas forcément à l'approbation de ou à la participation aux déportations. » Étant donné que les déportations étaient organisées à la suite d'un processus décisionnel allemand du haut vers la base, la conviction des exécutants n'avait pas besoin de jouer un rôle

significatif. Cela peut également avoir été le cas à Anvers, où les sources sont selon Insa Meinen trop lacunaires pour pouvoir décrire précisément le rôle des autorités allemandes. « Il n'y a déjà rien d'évident à ce que le rôle de la *Militärverwaltung* à Anvers ait été différent de celui qu'il a été à Bruxelles », estime-t-elle.

« C'est exact », affirme Lieven Saerens lors d'une conversation dans son bureau à Bruxelles. « Mais si la politique de la *Militärverwaltung* était la même partout en Belgique et dans le nord de la France, les différences entre la situation à Anvers et dans le reste de la Belgique demandent une autre explication. Et d'après moi celle-ci tient au rôle des autorités locales et à la fonction exemplaire que celles-ci remplissaient auprès de la population »⁽¹³⁾.

Nouvelles perceptions et importance historique

L'étude d'Insa Meinen a indéniablement introduit de nouveaux points de

Suite p.8 →

(3) L. Saerens, *Étrangers dans la cité. Anvers et ses juifs (1880-1944)*, trad. S. Govaert, Bruxelles, 2005, 1101 p.

(4) I. Meinen, *Die Shoah in Belgien*, Darmstadt, 2009, 254 p.

(5) Sauf mention contraire, les citations sont tirées d'un entretien entre l'auteur et Lieven Saerens réalisé le 31 juillet 2011 (notes en possession de l'auteur).

(6) Information basée sur la correspondance de l'auteur avec Insa Meinen le 2 décembre 2011 (document en possession de l'auteur).

(7) I. Meinen, *De Shoah in België*, p. 242.

(8) Sauf mention contraire, les citations sont basées sur un document écrit d'Insa Meinen, remis à l'auteur le 12 octobre 2011 (document en possession de l'auteur).

(9) Information basée sur la correspondance de l'auteur avec Insa Meinen le 2 décembre 2011 (document en possession de l'auteur).

(10) Voir entre autres R. Gellately, *Avec Hitler. Les Allemands et leur Führer*, trad. P.E. Dauzat, Paris, 2003, 448 p.

(11) L. Saerens, « Gewone Vlamingen ? De jodenjagers van de Vlaamse SS in Antwerpen, 1942 (2^e partie) », *Bijdragen tot de Eigentijdse Geschiedenis*, XVI (2005) 52.

(12) Meinen, *De Shoah in België*, p. 148.

(13) Conversation de l'auteur avec Lieven Saerens dans le CEGES à Bruxelles le 18 novembre 2011 (notes en possession de l'auteur).

→ Suite de la p.7

vue dans l'étude actuelle de la persécution des Juifs en Belgique. Tout en ramenant la responsabilité aux autorités (militaires) allemandes, elle a aussi présenté de nouvelles sources dont l'existence avait jusque là échappé aux chercheurs belges. « Elle a ainsi utilisé quelques rapports synthétiques de la SiPo-SD, dont le CEGES pensait qu'ils avaient été perdus – concernant notamment la période cruciale de l'été de 1942 », souligne Saerens. D'autres rapports de la SiPo-SD d'Anvers, Bruxelles, Liège et Charle-

roi restent cependant introuvables. Ensuite, Insa Meinen a analysé le mode des arrestations d'une façon innovante et elle a décrit l'ampleur et les formes de la résistance juive individuelle de façon plus approfondie que ses prédécesseurs. « En outre, elle a éclairé davantage le climat spécifique et les interventions vigoureuses des autorités bruxelloises ». Il reste encore à voir si toutes ses conclusions résisteront à l'épreuve de la critique. Mais il est déjà certain qu'elle a semé quelques doutes sur diverses positions communément admises. Il est donc impératif de poser de nouvelles questions

d'investigation, d'aborder les vieux documents dans une nouvelle perspective, d'entreprendre une étude des archives et de déclarer « bonnes à réviser » des positions figées. C'est probablement à l'heure actuelle le plus grand mérite d'Insa Meinen. ■

Fabian Van Samang,

Docteur en histoire et enseignant
au Klein Seminarie Roeselare

Traduction : Émilie Syssau

L'auteur a tenté de retrouver et d'informer tous les ayants droit de la photo. Si malgré ces efforts vous estimez que la mention d'un propriétaire ou détenteur du copyright est erronée ou incomplète, veuillez le communiquer à l'auteur.



APPLICATION
PÉDAGOGIQUE

Points de vue sur l'Histoire

1/ Comprendre

OBJECTIFS : La première partie de l'exercice exige une lecture attentive de l'article. Les étudiants lisent le texte, le structurent et relèvent les éléments les plus importants. À l'aide de quelques questions, ils dégagent l'essence de l'article.

DURÉE : 1 heure

MATIÈRES CONCERNÉES : histoire, religion et disciplines philosophiques ; éventuellement aussi cours de langue (lecture de compréhension et rédaction d'une synthèse)

QUESTION 1

L'ouvrage *Die Shoah in Belgien* d'Insa Meinen jette une autre lumière sur la persécution des Juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale. L'auteur de cet article cite des glissements de points de vue et de nouvelles perspectives. Quelles sont ces perspectives ?

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

✓ Insa Meinen s'est concentrée sur l'étude des Juifs à Bruxelles, tandis que Lieven Saerens s'est intéressé à la communauté juive d'Anvers.

✓ Lieven Saerens souligne l'importance des sentiments anti-juifs des cou-

pables ; il constate que cet antisémitisme était déjà répandu à Anvers avant la guerre. Insa Meinen relativise l'ampleur de cet antisémitisme.

✓ Insa Meinen souligne le rôle joué par l'administration militaire allemande dans la persécution des Juifs belges ; Lieven Saerens souligne le rôle des autorités locales à Anvers.

✓ L'historienne allemande considère que ses collègues belges se sont trop concentrés sur les rafles à grande échelle. Elle pointe pour sa part essentiellement l'importance des arrestations individuelles ou des arrestations en petits groupes.

✓ Insa Meinen défend surtout une approche du pouvoir du sommet vers la base : les autorités locales pouvaient dif-

ficilement lutter contre les ordres des instances allemandes. Lieven Saerens suppose une plus grande liberté de mouvement des administrations locales et postule avec insistance que leur attitude pouvait être un modèle pour la population locale.

SUGGESTION

Afin de faciliter la vue d'ensemble, l'enseignant peut établir une grille de comparaison, éventuellement en collaboration avec les élèves, d'après l'exemple suivant :



Thématiques	Insa Meinen	Lieven Saerens
Objet de l'étude	Communauté juive à Bruxelles	Communauté juive à Anvers
Antisémitisme	Antisémitisme déjà répandu à Anvers avant la guerre	L'ampleur de cet antisémitisme est relativisée
Déroulement des arrestations	Accent mis sur rafles à grande échelle	L'importance des arrestations individuelles ou des arrestations en petits groupes

QUESTION 2

Au cours d'un entretien avec Lieven Saerens, l'auteur d'*Étrangers dans la cité* souligne aussi plusieurs points de concordance entre sa thèse et celle d'Insa Meinen. Certains éléments de consensus sont aussi proposés dans cet article. Lesquels ? Et quelles nuances les différencient ?

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

✓ Les deux auteurs reconnaissent la responsabilité centrale des autorités allemandes. La divergence d'avis réside essentiellement dans l'évaluation de cette responsabilité (quelle est précisément son ampleur et comment peut-on la vérifier ?).

✓ Les deux historiens soulignent l'existence de différences régionales (par exemple entre Anvers et Bruxelles), même s'ils en proposent des explications divergentes.

✓ Les deux auteurs conviennent que l'antisémitisme a joué un rôle dans la persécution des Juifs. Ils ne sont cependant pas d'accord sur l'importance qu'a eue l'antisémitisme dans la Shoah.

2/ Débattre

MATIÈRES CONCERNÉES : histoire, religion et disciplines philosophiques ; éventuellement également des disciplines où les techniques d'argumentation et le discours logique (cours de langue, philosophie) occupent une place centrale

DURÉE : 1 à 2 heure(s) de cours

Les points de vue des deux auteurs se prêtent à un débat sur l'éthique, les valeurs humaines communes et la reconstruction historique. L'enseignant peut diviser une classe en trois groupes. Deux groupes participent au débat. À chaque fois, on propose un point de vue (philosophique, éthique, historique, etc.) aux deux groupes. Les personnes d'accord avec cette position vont s'installer à une place désignée, l'autre groupe à un autre endroit délimité. Chacun argumente surtout pourquoi il est d'accord ou non avec une position. Le troisième groupe évalue la pertinence des arguments (s'ils sont justes ou erronés, si les participants restent rationnels ou se laissent emporter par l'émotion, que trahit le langage corporel, les arguments utilisés sont-ils *ad hominem* ou *pars pro toto*... ?). Après avoir abordé une ou deux questions, l'un des groupes qui débat peut prendre la place du groupe qui évalue.

Une fois le débat sur le contenu terminé, on peut prêter attention à la « forme » (la façon dont on a débattu). Par des conseils adroits, l'enseignant peut placer les points de vue formulés dans un cadre plus vaste et aiguiller la discussion si nécessaire.

« POSITIONS » POSSIBLES

✓ « En temps de guerre, la véritable nature de l'homme fait surface. La plupart du temps l'homme se révèle être un loup pour l'homme. »

✓ « La Shoah démontre la facilité avec laquelle la représentation de l'ennemi conduit à l'extrême, parfois même à la violence mortelle. »

✓ « Les avis de Lieven Saerens et d'Insa Meinen divergent sur certains points. Si deux spécialistes ne peuvent se mettre d'accord, cela veut dire que l'accord sur un

thème historique semblable est impossible » (ou, selon une citation attribuée à Napoléon : « L'histoire est un mensonge que personne ne conteste »).

✓ « La représentation des ennemis n'a pas valeur éternelle. »

✓ « Si l'on m'avait demandé de participer activement à une rafle, j'aurais très probablement refusé. »

SUGGESTION

L'enseignant peut établir une grille qui permet aux élèves d'analyser et d'évaluer les différents types d'arguments et leur développement (pertinence du contenu, logique, *ad hominem*, *pars pro toto*...) ainsi que l'attitude des groupes respectifs (disposition à l'écoute, sérieux, respect d'opinions divergentes...).

LES NIÑOS PENDANT LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE

Déplacements et placements (le cas de la Belgique)

— De 1936 à 1939, pendant la Guerre d'Espagne, 32 000 enfants espagnols ont été évacués et ont trouvé refuge dans des familles et des centres d'accueil à l'étranger. 5 000 d'entre eux ont été (dé)placés en Belgique, où certains ont construit leur vie.



↑ Illustration 1

De nombreux intellectuels et militants apportent leur soutien à la cause républicaine et dénoncent la situation en Espagne. Parmi eux figure Paul Nothomb, le romancier et philosophe belge qui rédige cette brochure préfacée par la figure emblématique du Parti ouvrier belge, Émile Vandervelde.

« *Ya hay un español que quiere vivir y a vivir empieza entre una España que muere y otra España que bosteza. Españolito que vienes al mundo te guarde Dios. una de las dos Españas ha de helarte el corazón.* »⁽¹⁾

Cette citation extraite de l'œuvre d'Antonio Machado (1875-1939), l'un des poètes espagnols les plus importants, mort en exil, témoigne du caractère fratricide qu'a revêtu la guerre de 1936-1939 pour beaucoup d'Espagnols. Ce conflit a néanmoins constitué bien plus qu'un affrontement civil : la guerre d'Espagne a en effet véritablement vu se jouer les prémices de la Seconde Guerre mondiale. Internationalement érigée en symbole de la lutte contre le fascisme, la guerre civile a pourtant été pour la population un « déchirement, à la fois national, familial et personnel⁽²⁾ ».

La situation des *Niños de la Guerra*, les « Enfants de la guerre » tels qu'ils sont encore désignés aujourd'hui malgré leur âge avancé, correspond à un déplacement de population dans un contexte violent. Ce

déplacement s'est inscrit dans une perspective protectrice, soucieuse de mettre à l'abri ceux qui symbolisent le mieux la figure de la victime innocente : les enfants.

Le déplacement des enfants se met en place très rapidement, d'abord au sein du territoire espagnol : en 1937, il existe 564 colonies accueillant 45 248 enfants, principalement en Catalogne et dans le Levant⁽³⁾. Ces institutions, parfois installées dans des bâtiments réquisitionnés à leurs propriétaires, sont mises en place afin d'éloigner les enfants des lieux d'affrontement tout en assurant leur qualité de vie et la continuité de leur apprentissage scolaire, en droite lignée avec les idéaux défendus par la République.

Les évacuations vers l'étranger se présentent néanmoins très tôt comme une nécessité et c'est ainsi que dès septembre 1936, deux mois après le début du conflit, un premier groupe d'enfants quitte le Front

(1) « Un Espagnol voudrait déjà/vivre et commence à le faire/entre une Espagne qui meurt/et une autre Espagne qui baille./Petit Espagnol qui viens/au monde, Dieu te garde/l'une des deux Espagnes/te gèlera le cœur » (traduction personnelle). Antonio Machado, LIII de « Proverbios y cantares », *Campos de Castilla*.

(2) Guy Hermet, *L'Espagne au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1986, p. 80.

(3) César Alcalá, *Los niños del exilio (1936-1939)*, Madrid, Sekotia, 2010, p. 21.

nord pour la France. Les premières expéditions officielles ne sont organisées qu'en mars 1937 : l'une composée de 450 enfants basques part pour l'île d'Oléron, la seconde avec 72 enfants pour l'URSS⁽⁴⁾.

Dans le contexte traumatique du bombardement de Guernica en avril 1937, le gouvernement basque depuis son exil parisien sollicite en premier l'aide étrangère. Sept pays répondent à cet appel : la Belgique, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, le Mexique, les Pays-Bas et l'URSS, alors que la Suède et la Norvège s'engagent à soutenir des colonies accueillant des enfants en France. Au total, environ 32 000 enfants sont évacués d'Espagne pendant le conflit et l'exil de 1939 marque la sortie du pays de près de 70 000 autres⁽⁵⁾.

En ce qui concerne le cas de la Belgique, l'exil lié à la guerre d'Espagne s'est pratiquement limité à l'arrivée des *Niños* : seules 793 personnes de nationalité espagnole s'installent en effet sur le territoire belge entre 1935 et 1939⁽⁶⁾ alors que près de 5 000 *Niños* y trouvent refuge à la même période. Parmi eux, 3 100 sont originaires du Pays Basque⁽⁷⁾.

L'accueil des *Niños de la Guerra* en Belgique

La particularité de l'accueil en Belgique tient à sa polarisation entre les organisations catholiques et celles de gauche structurées plus spécifiquement autour, d'une part de l'Œuvre des enfants basques mise en place par le Cardinal Van Roey ; d'autre part du Comité national pour l'hébergement des enfants espagnols (CNHEE) créé à la fin de l'année 1936 et basé à la Maison du Peuple de Bruxelles, qui rassemble notamment le Parti ouvrier belge (POB, ancêtre du PS et du spa actuels), le Parti communiste belge (PCB) et les Femmes prévoyantes socialistes⁽⁸⁾. D'autres organisations se voulant « neutres » prennent également en charge l'accueil des enfants, notamment la section belge de l'Office international pour l'enfance et la Croix-



↑ Illustration 2

La colonie Achille Galopin accueillant 66 petits Espagnols (Comblain-au-Pont, 1939).

Rouge qui organise le Comité neutre d'assistance aux enfants espagnols (CNAEE). Dans le contexte du pacte de non-intervention, ce sont donc des organismes non gouvernementaux qui assurent le déplacement et l'installation des petits Espagnols – seuls le Mexique et l'URSS font exception à cette règle. En Belgique, le gouvernement prend néanmoins la décision d'accorder des allocations familiales aux familles adoptives⁽⁹⁾.

À leur arrivée, les *Niños* pris en charge par les organisations catholiques sont répartis entre Anvers, Bruxelles et Malines, où les familles « adoptives » font preuve d'une grande générosité, un tiers d'entre elles prenant la décision d'adopter plus d'un enfant afin de ne pas séparer les fratries. Les garçons les plus âgés, les plus difficiles à placer dans les familles, sont envoyés par demi-douzaines dans des institutions ecclésiastiques⁽¹⁰⁾. Quant aux *Niños* pris en charge par le CNHEE, ils sont généralement d'abord dirigés vers les colonies socialistes situées sur la côte belge (le Home Émile Vandervelde à Oostduinkerke; le Lys Rouge à Heist-sur-Mer ; en Wallonie, la Colonie

Achille Galopin de Comblain-au-Pont) pour les rétablir et les soigner avant de les confier aux familles d'accueil. Il est proposé aux familles d'héberger un enfant chez elles, mais d'autres modalités d'intervention sont possibles, qu'il s'agisse de cotisations per-

Suite p.12 →

(4) Fundación Francisco Largo Caballero (FFCL) (18/10/12), *El exilio español de la guerra civil. Los Niños de la Guerra*, [en ligne], http://www.ugt.es/ffcl/exposiciones/ninosguerra/ng_cap04.htm

(5) *Idem*.

(6) María José Sánchez, « Les Espagnols en Belgique au XX^e siècle », Anne Morelli (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, 2004 [1992], pp. 279-296.

(7) Dorothy Legaretta, « Hospitality to the basque refugee children in Belgium », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine : La Belgique et la guerre civile d'Espagne*, Bruxelles, n° spécial, 1987, p. 276 (pp. 275-288).

(8) La mise en place de l'Œuvre du Cardinal Van Roey suit l'initiative de la gauche, et la préoccupation de ne pas lui laisser le monopole de l'action en faveur des enfants espagnols.

À la différence de celle-ci qui se refuse tout contact avec les franquistes, les organisations catholiques collaboreront notamment avec le régime pour le rapatriement des enfants.

(9) Dorothy Legaretta, *op. cit.*, p. 276.

(10) *Ibid.*, p. 282.

CHRONOLOGIE

LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE

Début du XX^e siècle / L'Espagne, qui a perdu ses colonies en 1898, est une monarchie qui s'appuie sur une noblesse puissante, un clergé aux idées conservatrices et sur l'armée. Alors que l'économie repose essentiellement sur l'agriculture, les terres sont aux mains d'une poignée de très grands propriétaires.

Septembre 1923 / Coup d'État du général Primo de Rivera qui bénéficie initialement du soutien du Roi.

Avril 1931 / Les élections consacrent la victoire des républicains et le Roi Alphonse XIII quitte l'Espagne. La II^e République espagnole est proclamée le 14 avril.

Octobre 1934 / « Révolution d'octobre » : suite à l'arrivée de la droite au pouvoir, le pays connaît des grèves insurrectionnelles, surtout dans le bassin minier des Asturies où elles sont féroce ment réprimées par des généraux militaires dont Franco (de 1 500 à 2 000 morts).

Février 1936 / Victoire du Front populaire espagnol aux élections municipales.

Juillet 1936 / Le 18, coup d'état militaire contre le gouvernement républicain, qui échoue partiellement. Madrid, Barcelone et Valence restent fidèles à la République. L'Espagne sera bientôt divisée en deux.

Août 1936 / Adoption du pacte de non-intervention. Deux mois plus tard,

les avions de la légion allemande « Condor » arrivent en Espagne mais aussi les volontaires des Brigades internationales.

Avril 1937 / Bombardement de Guernica.

Juillet 1938 / Début de la grande offensive sur l'Èbre des républicains qui ne prendra fin qu'en novembre et se soldera par la défaite républicaine et la mort de 60 000 hommes.

Janvier 1939 / Chute de Barcelone. Le gouvernement républicain est transféré à Figueras. La France ouvre la frontière catalane aux civils : le grand exode commence.

Mars 1939 / Franco déclare unilatéralement la fin de la guerre. Déjà précédés par la France et la Grande-Bretagne, les États-Unis reconnaissent le gouvernement de Franco et le Vatican lui envoie sa bénédiction. Le Caudillo instaure une dictature soutenue par le parti unique, la Phalange.

Août 1940 / Premier convoi de républicains espagnols à Mauthausen. À Angoulême, arrestation et déportation de familles de réfugiés républicains espagnols qui constituent la totalité du « convoi des 927 ». Il s'agit du premier convoi déportant des civils en Europe occidentale.

Août 1944 / Libération de Paris : le premier détachement blindé envoyé par le général Leclerc dans la ville insurgée est presque entièrement composé de républicains espagnols.

Rester ou retourner ?

L'évacuation des *Niños* est initialement conçue comme temporaire par les autorités espagnoles. Rapidement cependant, différents cas de figure se présentent et il arrive que certains parents s'adressent directement aux familles d'accueil en leur demandant de ne pas renvoyer leurs enfants en Espagne. Parallèlement, le rapatriement revêt des modalités diverses selon les pays et alors que la Belgique, la France ou la Grande-Bretagne entreprennent d'en faciliter les modalités, le Mexique et l'URSS, n'entretenant pas de relations avec l'Espagne franquiste, s'y refusent.

Les retours en Espagne n'attendent pourtant pas la fin du conflit. En Belgique, les enfants accueillis par les organisations catholiques sont rapatriés dès août 1937. Après la chute du Front nord, le Pape Pie XI fait en effet pression sur les autorités ecclésiastiques pour le renvoi des enfants dans les territoires occupés par Franco⁽¹⁴⁾. Ce n'est qu'à partir d'avril 1939, après la chute de la République, et avec le pressentiment de l'imminence de la Seconde Guerre mondiale, que les autorités belges s'interrogent sur la sécurité future des enfants espagnols présents dans le pays. Peu avant l'invasion allemande de mai 1940, les autorités font pression pour faciliter et accélérer le rapatriement auquel s'opposent dans un premier temps les organisations de gauche qui refusent tout contact avec l'Espagne franquiste. La situation évolue lorsque la Croix-Rouge est officiellement désignée par le gouvernement belge pour prendre en charge les rapatriements qui sont gérés à travers la Commission neutre pour le rapatriement des enfants espagnols⁽¹⁵⁾.

Finalement, même si les quantifications restent délicates⁽¹⁶⁾, il semble qu'un peu plus de 1 300 *Niños* s'installent définitivement en Belgique, dont une partie est officiellement adoptée par leur famille d'accueil. Ils seront d'ailleurs rejoints par d'autres qui, rapatriés, reviennent après 1945, en tant que travailleurs, préparant en quelque

→ Suite de la p.11

mettant de subventionner les colonies ou du parrainage d'un enfant en particulier.

Il reste à souligner que malgré la générosité de l'initiative, l'accueil dans les familles ne va pas sans poser problème. Comme cela a déjà été évoqué, la plupart des familles marquent d'emblée leur préférence pour les enfants en bas âge et les petites filles. Ainsi, le sentiment de rejet qu'ont pu connaître certains enfants double la séparation déjà très douloureuse des frères et sœurs. D'autres problèmes quotidiens se posent, dont témoignent sporadiquement les archives. Une mère espagnole se plaint

par exemple aux autorités espagnoles du fait que sa fille malade n'est pas soignée et est de plus contrainte de travailler⁽¹¹⁾. Dans le cadre de la gestion de la vie quotidienne, une place importante est occupée par la question religieuse et alors que les organisations syndicales entreprennent de rappeler aux parents qu'il est préférable de ne pas inscrire les enfants au cours de religion à l'école⁽¹²⁾, on trouve trace dans les archives des plaintes d'une mère espagnole demandant que sa fille soit retirée d'une famille socialiste dont les parents tiennent de surcroît un café⁽¹³⁾.



© IH0ES, Seraing

↑ Illustration 3

Cinq *Niños de la Guerra* recueillis en 1938 au lieu-dit « Hatray » (Mont-Comblain) et accueillis par Eugène Daxhelet.

sorte l'arrivée des immigrés économiques espagnols qui s'intensifie à partir de 1957.

Des enfants espagnols qui restent en Belgique, certains oublient leur langue maternelle, mais la plupart restent attachés à leurs racines et culture et continuent de défendre la cause républicaine. Après 1945, une partie des enfants se retrouve au sein de groupes militants antifranquistes de différentes obédiences politiques, notamment dans des organisations unitaires républicaines qui voient le jour directement après la guerre à Bruxelles (*Agrupación Republicana Democrática Española*) et à Liège (*Agrupación Republicana Española de Lieja*).

Si certains ont entrepris de retrouver de manière individuelle les traces de l'exil afin de garder et de transmettre cette page de leur histoire⁽¹⁷⁾, ce n'est qu'à la fin des années 1980 que se constituent des associations de *Niños* en Belgique. Depuis lors, l'intérêt pour cette page de l'histoire belgo-espagnole ne cesse de croître comme en

témoigne toute une série d'initiatives qui revêtent un caractère commémoratif ou veulent contribuer à la connaissance historique de ces événements⁽¹⁸⁾. ■

Maite Molina Mármol,
Doctorante – Université de Liège

Une version étendue de cet article a été publiée dans la revue *Témoigner, entre histoire et mémoire* (n° 110, p. 86-99), au sein d'un dossier thématique intitulé « Déplacements, déportations, exils » [coordination : Philippe Mesnard]. Pour le sommaire et les résumés du numéro, voir http://auschwitz.be/index.php?option=com_content&view=article&id=527:sommaire-du-nd-110&catid=36

Suite p.14 →

(11) Archivo General de la Administración (AGA), Embajada de España en Bruselas, Sociedad y Trabajo (17), Repatriación Niños: 1937-1939 (54/15616). Certains témoignages rapportent qu'adopter une petite Espagnole constitue parfois l'opportunité d'avoir, à moindres frais, une domestique docile et contrôlée...

À LIRE

– Jesus Alonso Carballés, 1937. *Los niños vascos evacuados a Francia y Bélgica. Historia y memoria de un éxodo infantil, 1936-1940*, Bilbao, Ed. ANE 37, 1991.

– Alicia Alted Vigil, « El exilio de los niños » in Virgilio Zapatero (dir.) (2002), *Exilio. Catálogo de la exposición organizada en Madrid del 17 de septiembre al 28 de octubre de 2002*, Madrid, Fundación Pablo Iglesias, 2002, p. 125-133.

– *Enfants de la guerre civile espagnole: vécus et représentations de la génération née entre 1925 et 1940*, Paris, l'Harmattan, 1999.

– Ministerio de Trabajo e inmigración. Secretaria de Estado de Inmigración y Emigración (30/12/10), *Exiliados. España en una maleta: Mapa del exilio republicano español* [en ligne], <http://www.exiliadosrepublicanos.info/es/mapa>

– Hilde Pauwels (éd.), *Los Niños. Tien vluchtelingenkinderen uit de Spaanse Burgeroorlog vertellen*, Berchem, EPO, 2007.

(12) Centro Documental de la Memoria Histórica (CDMH, Salamanque), Digitalización de los archivos belgas sobre Niños, CEGES y AMSAB, Dossier de correspondance entre parents d'accueil et les autorités belges (disque 2) : lettre du 6 septembre 1937.

(13) AGA, Embajada de España en Bruselas, Sociedad y Trabajo (17), Repatriación Niños: 1937-1939 (54/15616).

(14) Dorothy Legaretta, *op. cit.*, p. 284-285.

(15) CDMH, Digitalización de los archivos belgas sobre Niños, CEGES y AMSAB, Dossier de correspondance entre parents d'accueil et autorités belges (disque 2), Lettre de la Fédération générale des travailleurs de Belgique de Liège-Huy-Waremme, au nom du Comité d'Aide aux enfants espagnols (16 septembre 1939).

(16) Les témoignages rapportent par exemple la pratique d'allers-retours fréquents, mais clandestins, à pied ou à vélo, entre la Belgique et la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

(17) Cf. Luis de Castresana, *El otro árbol de Guernica*, Bilbao, El Arenal, 1967 et Emilia Labajos Pérez, *La casa de los geranios*, Escritos, 2003 (version française : *L'exil des enfants de la guerre d'Espagne [1936-1939] : la maison aux géraniums*, Paris, l'Harmattan, 2005).

(18) À noter que certaines publications produites dans le monde associatif veulent contribuer à la connaissance historique. Cf. Emilia Labajos Pérez et Fernando Vitoria García, *Los niños. Histoire d'enfants de la Guerre civile espagnole réfugiés en Belgique (1936-1939)*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1994 ; François Santin (préface), *Guerre civile d'Espagne, 1936-1939, La solidarité des socialistes (POB) liégeois*, Soumagne, 1999.



Les témoignages des Niños

1 – L'expérience de l'exil et son témoignage

OBJECTIFS : Prendre conscience des spécificités du texte écrit et oral, notamment au niveau de l'empathie

DURÉE : 1 h à 2h (cf. complément)

MATIÈRES CONCERNÉES : Histoire, Sciences humaines, cours philosophiques

SUPPORT : Témoignages écrits et sonores

– Emilia Labajos Pérez et Fernando Vitoria García, *Los niños. Histoire d'enfants de la Guerre civile espagnole réfugiés en Belgique (1936-1939)*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1994 :

- > témoignage d'Esther Arocena Torrecilla, p. 63-65 ;
- > témoignage de Sebastian De Esteban, p. 66-68.

– Extraits du film de Jose Luis Peñafuerte, *Niños*, 2001, 54'. Le film est disponible en DVD (voir www.melimedias.com) et peut être loué en ligne (<http://universcine.be/fr/films/ni-os-de-la-querria>).

QUESTIONS

Question 1 : Quels sont les sentiments que tu éprouves lorsque tu lis ces textes ? Projette-toi dans cette expérience : comment crois-tu que tu la vivrais ?

Question 2 : Après l'extrait de film : compare les extraits écrits et audio-visuel, t'apportent-ils des informations différentes ? Lesquelles ? De quel ordre sont-elles ?

[proposer éventuellement une recherche de champ lexical sur les sentiments dans les textes ; évoquer la présentation des textes écrits]

Question 3 : Es-tu capable de te mettre à la place des personnes qui livrent ici leur expérience ? Quel est le support qui reprend les témoignages qui te touchent le plus ?

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Il s'agit ici de partir des réactions des élèves suite à la lecture des témoignages d'Esther Arocena Torrecilla et de Sebastian de Esteban et de les inviter à s'exprimer avant de leur proposer l'extrait de film concernant la même expérience, celle de l'exil des Niños.

Extrait 1 proposé :
de 37'05 à 42'40 du film Niños

Si les témoignages écrits évoquent les sentiments des enfants (« horreur », « heures interminables », « vision fabuleuse de tables garnies », « tristesse », « bonheur », etc.), ils détaillent aussi des faits (noms de bateaux, de gare et dans le texte de Sebastian de Esteban,

présentation sous forme de chronologie).

Dans le témoignage audiovisuel, l'émotion est au premier plan. Le fait de voir la personne qui parle touche plus facilement que de lire des textes, d'autant que ceux-ci sont dans le cas examiné plus détaillés au niveau des faits. Selon qu'une même personne témoigne de son expérience à l'oral ou à l'écrit, elle peut dès lors parfois mettre en avant des messages différents.

Généralement, la spécificité de l'oral, qui met plus intimement en contact avec la personne (image, voix qui laissent transparaître les émotions), permet plus facilement de se mettre à la place de celle-ci : elle favorise **l'empathie** qui est la capacité à se projeter dans l'expérience d'autrui, de comprendre les émotions et les sentiments d'un autre individu.

Complément 1 : éléments d'analyse audiovisuelle

OBJECTIFS : Appréhender ce qu'est le montage et son influence sur la présentation d'un témoignage

Extrait 2 proposé :
de 8'30 à 14'50 du film Niños

QUESTIONS

Question 1 : Qui parle dans cet extrait ? La personne qui lit est-elle l'auteur du texte ?

Question 2 : Quelles émotions ressens-tu

à la vision de cet extrait du film ? Sont-elles différentes de celles provoquées par la lecture des témoignages écrits ?



Question 3 : Quels sont les éléments de l'extrait audiovisuel qui complètent le témoignage écrit ? Quelle influence ces éléments ont-ils sur notre perception, sur les émotions que nous ressentons ?

ELÉMENTS DE RÉPONSE

✓ La personne qui parle lit un texte que l'on voit d'ailleurs à l'image, écrit à l'encre bleue dans un cahier à lignes, vraisemblablement sous la forme d'un **journal. Sa voix est jeune** et ne correspond donc pas à l'âge que devrait avoir la personne qui a écrit le texte et vécu l'exode de la Guerre d'Espagne.

✓ La séquence dégage **une charge émotionnelle importante**, plus importante que celle issue des témoignages écrits.

✓ Le fait **d'entendre une voix personnelle** le récit, même si ce n'est pas la voix de l'auteur.

✓ La **musique et les bruits** (explosions, tirs, sirènes) nous plongent dans l'action.

✓ Les **images d'archives** (en noir et blanc) soulignent la réalité de ce qui s'est passé, elles connotent la dimension historique.

✓ Enfin, les **dessins d'enfants** jouent un grand rôle : ils accentuent le côté dramatique en montrant comment les enfants s'expriment comme ils peuvent, avec leurs dessins naïfs, sur cette expérience traumatisante qu'est la guerre.

La voix, la musique, les bruits, les photographies en noir et blanc et les dessins sont des éléments qui ont été choisis pour compléter le témoignage et qui **juxtaposés** lui donnent plus d'impact au niveau émotionnel.

Cette action fait partie du **montage** qui assemble normalement des images filmées (« plan ») qui formeront des séquences qui à leur tour constitueront un film. Le montage comprend également une dimension sonore : ici, ce sont des images fixes qui sont juxtaposées avec des sons et musique et le lien est fait par la voix.

2– Appréhender la dimension internationale de la Guerre d'Espagne

OBJECTIFS : ... Définir et situer les acteurs du conflit
 – Expliquer le pacte de non-intervention et la dimension internationale de la Guerre d'Espagne (lien avec la Seconde Guerre mondiale)

DURÉE : 1h à 2h en fonction de la multiplicité des supports et les objectifs visés

MATIÈRES CONCERNÉES : Histoire, Sciences humaines, cours philosophiques (lecture de compréhension et rédaction d'une synthèse)

SUPPORT : Illustrations et témoignages

QUESTIONS

Question 1 : Quels sont les deux camps qui s'opposent dans la Guerre d'Espagne : par quels termes sont-ils désignés dans les témoignages ?

Question 2 : Peux-tu dégager les alliés de chacune des parties en te référant aux témoignages présentés et aux illustrations de l'article ?

Question 3 : Comment comprends-tu l'expression « pacte de non-intervention » ?

ELÉMENTS DE RÉPONSE

La Guerre d'Espagne a vu la confrontation des nationalistes et des républicains, ces deux termes recouvrant en réalité des acteurs divers et parfois opposés entre eux.

✓ **Républicains : partis politiques (socialistes, communistes, anarchistes), syndicats.**

La République a été instaurée pour la deuxième fois en Espagne en 1931 et en 1936 la gauche remporte les élections en constituant un Front Populaire qui lance d'importantes réformes (agraire, de laïcisation de l'enseignement, d'instauration du

divorce) mal reçues par les grands propriétaires terriens et l'Église notamment.

D'inspiration internationaliste, les mouvements de gauche qui structurent la cause républicaine sont plus ou moins proches de l'Union soviétique qui est dirigée par le parti communiste depuis la révolution d'octobre 1917.

L'illustration n°1 reprenant la couverture d'un livre de Paul Nothomb évoque la présence de Belges en Espagne. L'ouvrage est préfacé par Emile Vandervelde, président du Parti ouvrier belge (devenu ultérieurement PS et sp.a) et concerne le

Suite p.16 →

→ Suite de la p.15

soutien à la gauche espagnole. Romancier et philosophe, Nothomb a lui-même combattu en Espagne au sein des Brigades internationales qui sont créées en octobre 1936. Composées de volontaires de 53 nationalités, elles permettent l'envoi de 45 à 50 000 hommes en Espagne en soutien aux troupes républicaines.

✓ **Nationalistes : franquistes, fascistes, carlistes/royalistes, hiérarchie ecclésiastique.**

Attachés à l'Espagne traditionnelle, impériale et catholique (d'où la désignation de « nationaliste »), adeptes de la restauration de la monarchie ou de l'instauration

d'un régime fort à l'image des fascismes alors en place en Allemagne et en Italie, les nationalistes se soudent autour des généraux qui réalisent un coup d'État le 18 juillet 1936.

L'Italie envoie des troupes en soutien aux nationalistes et l'Allemagne des avions, dont la célèbre Légion Condor qui effectue le premier bombardement civil de l'histoire, le 26 avril 1937, dans la ville basque de Guernica.

La non-intervention désigne la position des puissances occidentales qui refusent de prendre parti dans le conflit espagnol dans le contexte tendu des années 1930. Dès le mois d'août 1936, sous la pression de Londres, la France propose un pacte de non-intervention auquel adhèrent également la Belgique, les États-Unis, les Pays-

Bas, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'URSS mais également l'Italie et l'Allemagne qui apportent pourtant un soutien manifeste au camp nationaliste. C'est face à cette situation que sont créées en octobre 1936 les Brigades internationales.

Dans la Guerre d'Espagne se trouvent déjà impliquées en partie les différentes factions qui s'affronteront lors de la Seconde Guerre mondiale : les puissances de l'axe (Allemagne, Italie, Japon,...) d'une part ; les Alliés (Belgique, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, URSS,...) d'autre part, même si ceux-ci, dans le contexte de la peur de l'expansion du communisme des années 1930, n'ont pas apporté le soutien escompté à la République espagnole et à son Front populaire légitimés par les urnes.

Complément 2 : la Guerre d'Espagne comme symbole

OBJECTIFS : Prendre conscience du caractère de source que peut revêtir l'image et analyser son rôle en tant que symbole

DURÉE : Complémentaire à la deuxième application

MATIÈRES CONCERNÉES : Histoire, Sciences humaines, cours philosophiques

SUPPORT : Illustrations et témoignages ; éventuellement chant et paroles de *L'Internationale*
(http://www.youtube.com/watch?v=s6CX_9oDwwk)

QUESTIONS

Question 1 : Décris l'image n°3 : qui sont les personnes représentées ? Que font-elles ?

Question 2 : Réfère-toi au témoignage de Sebastian de Esteban : y trouves-tu une scène s'apparentant à ce qui est représenté sur l'image n°3 ?

Question 3 : Que représente le poing levé et le chant l'Internationale ? De quel domaine relèvent ces attitudes ? Cela t'évoque-t-il d'autres images ?

Question 4 : Quel est le rapport entre ces gestes et les idées auxquelles ils renvoient ?

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Les documents évoquent des enfants, parfois très jeunes, le poing levé et chantant l'Internationale, qui sont des attitudes, comportements qui renvoient au monde politique :

✓ **présenter des images apparentées** (photos de soldats, manifestations, Front populaire) : le poing évoque le combat, la force, la révolte

✓ **en fonction des suggestions des élèves**, leur soumettre des images où figure le salut romain qui est aujourd'hui encore fortement connoté et associé au nazisme

Effectué le bras tendu, main ouverte vers le sol et doigts serrés, le salut romain s'oppose clairement au poing fermé, souvent réalisé le bras plié à la perpendiculaire : il s'agit de gestes renvoyant aux engagements

politiques, le fascisme d'un côté ; l'antifascisme, l'engagement à gauche mais aussi la solidarité qui est une valeur défendue par la gauche, de l'autre.

Il n'y a pas de relation directe entre ces gestes et les idées auxquelles ils renvoient, on les associe par habitude, devenue convention dans certaines cultures : on peut donc parler de **symboles**, au sens de signes arbitraires.

La Guerre d'Espagne a constitué un conflit civil mais qui a également engagé d'autres pays : l'opposition entre Républicains et Nationalistes contient une série d'autres oppositions (cf. *application pédagogique n°2*) et renvoie au contexte spécifique des années 1930 dont la Guerre de 1936-1939 constitue le condensé. La Guerre d'Espagne est ainsi érigée en symbole de la lutte entre le fascisme et l'antifascisme.



La ballade ironique
de H.G. Adler

UN MONUMENT LITTÉRAIRE ENFIN REDÉCOUVERT

Un Voyage de H.G. Adler vient de sortir en traduction française. Aurélia Kalisky offre une présentation de cette œuvre originale et fascinante.

H.G. : derrière ces mystérieuses initiales se cache l'écrivain juif pragois Adler, initialement Hans Günther Adler, qui se choisit pour prénom « H.G. » afin de faire disparaître le nom allemand du nazi Hans Günther. Surtout connu pour avoir publié plusieurs études historiographiques et sociologiques sur le camp de Theresienstadt, Adler était pourtant avant tout l'auteur d'une œuvre littéraire monumentale dont le texte qui en constitue peut-être le chef d'œuvre, *Un Voyage*, paraît enfin en traduction française.

Adler est né en 1910 à Prague. Après des études dans plusieurs disciplines, il s'oriente vers l'écriture et fréquente le cercle intellectuel et littéraire de Prague. En février 1942, il est déporté à Theresienstadt avec son épouse Gertrud Klepetar et ses beaux-parents. Il parvient à s'y préserver de toute implication dans l'administration, tout en se montrant très actif dans la vie sociale du camp, enseignant la philosophie et la littérature et organisant des conférences et des cours. En octobre 1944, il est déporté avec sa femme et sa belle-mère à Auschwitz, où les deux femmes sont gazées. Ensuite, il est transféré à Buchenwald et séjourne dans deux de ses annexes, Niederorschel et Langenstein. Dès 1942, alors qu'il était enfermé à Theresienstadt, Adler avait formé le projet d'écrire son expérience sous deux formes : une forme littéraire et une forme « objectivée », qui serait « totalement déta-



←
H.G. Adler,
Un Voyage, traduit
de l'allemand par
Olivier Mannoni,
postface de Jeremy
Adler, Paris,
Christian Bourgois,
2011.

chée de lui en tant qu'individu »⁽¹⁾. Déjà à cette époque, l'intention de témoigner était donc indissociable de la conception d'une œuvre testimoniale « polymorphe », où chaque dimension du témoignage recevrait sa forme propre. En 1945, accablé par le deuil de 18 membres de sa famille, mais fort de ce projet conçu pour rendre justice à leur mémoire, Adler retourne à Prague et rassemble un grand nombre d'archives sur Theresienstadt au Musée juif, tout en enseignant à des orphelins rescapés de la Shoah. Fuyant la dictature communiste, il immigre ensuite à Londres en 1947 où il entreprend d'analyser *L'Homme administré*⁽²⁾ de l'Etat nazi comme aboutissement de la dérive techniciste de l'Occident. Cette gigantesque entreprise comprend notamment un minutieux travail monographique sur Theresienstadt, qui aboutit à plusieurs publications, dont le monumental *Theresienstadt 1941-1945. Visage d'une communauté forcée*⁽³⁾, un des premiers ouvrages scientifiques sur les camps après la guerre, d'une importance capitale aussi bien par sa rigueur au plan méthodologique que par l'ambition de son projet⁽⁴⁾. La part littéraire

de l'œuvre, elle, est longtemps restée dans l'ombre du travail de l'historien et du sociologue, malgré l'admiration que lui portaient Heinrich Böll, Hermann Broch ou encore Veza et Elias Canetti. Depuis 1999 cependant, avec la republication en Allemagne du récit *Un Voyage*, cette œuvre magistrale est enfin en passe d'être redécouverte.

Ecrit dès 1950-51, le texte *Un Voyage* représente la tentative de transfigurer au plan littéraire l'expérience d'une famille juive traquée et exterminée pendant la Shoah. L'histoire même de ce livre, les obstacles qu'il dut affronter après un long silence jusqu'à sa reparution chez l'éditeur autrichien Paul Zsolnay en 1999, en disent long sur les difficultés qui subsistent encore pour faire connaître certains textes écrits par des écrivains rescapés. Initialement intitulé *Le Voyage – Une ballade*, le texte a vu son titre transformé lors de sa première

Suite p.18 →

(1) Ce sont ses termes dans une interview diffusée en 1986 à la télévision en RFA.

(2) Réflexions qui aboutiront à son essai *Der verwaltete Mensch. Studien zur Deportation der Juden in Deutschland (L'Homme administré. Etudes sur la déportation des Juifs en Allemagne)*, Tübingen, J.C.B. Mohr Siebeck Verlag, 1974.

(3) *Theresienstadt 1941-1945. Das Anlitz einer Zwangsgemeinschaft*, Tübingen, J.C.B. Mohr Siebeck Verlag, 1955, 1960. Göttingen, Wallstein Verlag, 2005. Publié dès 1955 (notamment grâce aux efforts de Theodor W. Adorno), puis en 1960 dans une édition augmentée, sa notoriété restera cantonnée à un milieu de spécialistes jusqu'à sa récente republication en Allemagne en 2005.

(4) Citons également le livre d'Adler co-publié avec Hermann Langbein et Ella Lingens-Reiner, *Auschwitz. Zeugnisse und Berichte*, Francfort/Main, Europäische Verlagsantalt, 1962. Cet ouvrage constitue l'une des premières anthologies consacrée au camp d'extermination d'Auschwitz, rassemblant des documents et des témoignages littéraires.

→ Suite de la p.17

parution en 1962 en *Un Voyage. Récit*, et a finalement été sous-titré « roman » lors de sa republication en Allemagne en 1999. Ces hésitations dans le choix d'un sous-titre montrent bien à quel point *Un voyage* échappe justement à toute classification générique : directement inspiré de l'expérience de l'auteur, il tourne cependant résolument le dos au réalisme documentaire et emprunte ses procédés à l'écriture romanesque et poétique, transformant l'expérience vécue au point de lui conférer un aspect quasi fantastique. Comme aucune approche critique ne saurait se passer d'une certaine manie classificatrice pour penser ses objets, on pourrait dire que ce texte serait à situer parmi les membres d'une famille d'œuvres relatives aux camps nazis et à la Shoah que l'on peut qualifier d'« ultraréflexives », et contenant à ce titre une dimension *critique* réfléchissant leur propre forme littéraire. *Un Voyage* y trou-

verait sa place aux côtés des textes de Jean Améry, Jean Cayrol, Ida Fink et Piotr Rawicz, peut-être quelque part entre *Le Monde de pierre* Tadeusz Borowski et *Etre sans destin* d'Imre Kertész.

Le « roman » raconte le « voyage » de la famille Lustig (« drôle » en allemand) depuis sa ville d'origine, « Stupart » (une Prague déguisée) vers Ruhetal (la « vallée du repos », « camp modèle » qui cache le vrai « camp-ghetto » de Theresienstadt), un voyage imposé en vertu de l'appartenance des Lustig au groupe des « Interdits » ou des « déchets ». Pas une seule fois ne seront prononcées les réalités que cachent les noms ironiques et les métaphores qui foisonnent dans la narration – à commencer par celle du « voyage » du titre –, tantôt employées par le narrateur ou directement attribuées aux personnages par le jeu du discours indirect libre. Adler a ainsi littérairement intégré à sa narration le modèle de la langue surcodifiée des nazis, l'ensemble du texte obéissant à un dérou-

tant procédé d'euphémisation ironique. Le lecteur reconnaît au passage des éléments de la culture allemande comme autant de signes grimaçants ; sa lecture le transporte sans ménagement d'une station, d'un personnage à l'autre, mais l'ensemble de ce texte polyphonique s'unifie pourtant comme par miracle, lissé par une certaine tonalité qu'Adler nomma « ironie lyrique », et que l'on pourrait dire musicale. Avec ce texte extraordinaire, l'écrivain est parvenu à opérer une « parfaite métamorphose poétique » de l'expérience, selon l'expression de Canetti. Ce qui n'empêchera pas cette œuvre majeure de rester quasi méconnue jusqu'à sa repartition en Allemagne puis sa traduction en anglais et en français. ■

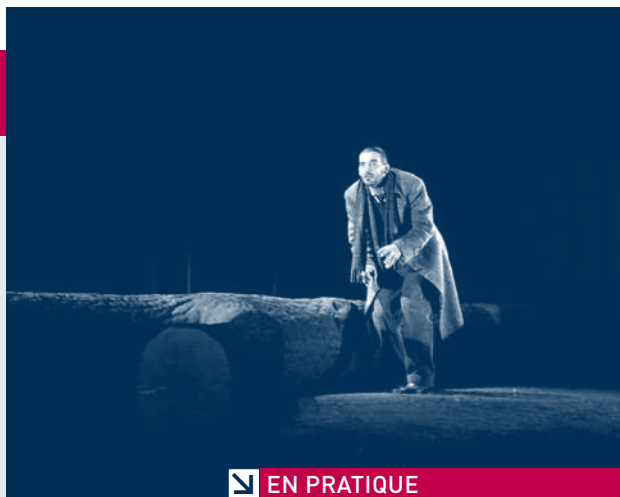
Aurélia Kalisky,
Doctorante, Paris III

Une version étendue de cette note de lecture a été publiée dans la revue *Témoigner, entre histoire et mémoire* (n° 110, p. 151-155) et est disponible sur le site de la Fondation Auschwitz (http://auschwitz.be/index.php?option=com_content&view=article&id=527:sommaire-du-nd-110&catid=36).

SPECTACLE

KADDISH POUR L'ENFANT QUI NE NAÎTRA PAS

C'est pour l'enfant auquel il n'a jamais voulu donner vie qu'Imre Kertész prononce ici le kaddish – la prière des morts de la religion juive. D'une densité et d'une véhémence qui font songer à Thomas Bernhard, ce monologue intérieur est aussi le récit d'une existence confisquée par le souvenir de la tragédie concentrationnaire. Par l'adaptation théâtrale de ce texte, Isabelle Pousseur veut faire entendre une parole inouïe qui engage notre présent, qui éclaire la grande nuit du théâtre et les tréfonds de l'être, une parole qui réaffirme le théâtre comme art de la survie, de la vérité et du mensonge, de la cérémonie, une cérémonie capable de profaner le sacré et d'entraîner le spectateur dans un moment unique, magique, où la vie et la mort se mêlent, où la vie renaîtra peut-être de la mort. ■



EN PRATIQUE

Tarifs :
Plein : 10 €
Réduit : 7,50 € (séniors,
chômeurs, étudiants,
groupe adultes)
Hyper-réduit : 5 €
(professionnels, groupes
scolaires et associatifs)

– Du 14 au 25 février 2012 à 20h30,
sauf mercredis à 19h30 (relâche
dimanche et lundi)

– Théâtre Océan Nord
63/65 rue Vandeweyer, 1030 Bruxelles

Informations / réservations :
02 216 75 55 – info@oceannord.org
www.oceannord.org



Journée d'étude

VOYAGES MÉMORIELS : BILAN, ACTUALITÉ, PERSPECTIVES &... CRITIQUES

Aux impressions, émotions et réflexions que suscite une visite des camps d'Auschwitz, s'ajoute un constat, dont on ne sait parfois que faire, lié au nombre d'autocars aux plaques d'immatriculation étrangère garés sur le parking de l'entrée, à la quantité de groupes qui suivent les guides, au mouvement parfois incessant des visiteurs épars appareils photo en main. Entre pèlerinage, commémorations et lieu touristique, la complexité de ce qu'a été, entre 1941 et 1945, le plus grand centre de mise à mort est, paradoxalement, redoublée par la complexité mémorielle de ce double site (Auschwitz I et Birkenau). Pourquoi paradoxalement ? Parce que son abondante fréquentation – preuve s'il en est que ce pan de la terreur exterminationniste nazie n'est pas tombé dans l'oubli – ferait courir à ce lieu historique et mémoriel le risque qu'il perde sa valeur, voire qu'il soit réduit, à moyen terme, à un simple lieu attractif (penserait-on, *comme un autre*).

Ces quelques lignes posent les questions suivantes : en quoi Auschwitz se différencie-t-il des autres sites mémoriels ? Doit-on craindre ce que l'on regroupe sous le terme de « tourisme mémoriel » ? Ou bien doit-on assumer cette réalité de notre époque ? Désormais, tout visiteur, en groupe ou solitaire, se trouve-t-il absorbé par la catégorie de « touriste » ? Ou bien cette catégorie est-elle une réduction intellectuelle bien éloignée de l'expérience que chacun poursuit durant sa visite ? Y a-t-il une dimension résolument exceptionnelle (d'aucuns diraient sacrée) à ce lieu ? Et celle-ci, si l'on admet qu'elle existe (ou qu'elle persiste) est-elle aujourd'hui en péril ?

Le problème apparaît sous un jour un peu différent quand on pense aux voyages organisés pour des mineurs encadrés par des adultes, généralement des enseignants. À l'origine de ce genre d'initiative, on trouve des projets pédagogiques aux multiples motivations (instruire, transmettre, éduquer moralement audit « devoir de mémoire », parfois former des jeunes pour encadrer des groupes plus jeunes encore). On décèle, la plupart du temps, une double appréhension concernant cette population : comment vont-ils se comporter ? Que vont-ils en retenir ?

Enfin, après la question du tourisme mémoriel, après celle des voyages pédagogiques, il y a celle des discours critiques qui, régulièrement, remettent en question la portée des voyages à Auschwitz, en particulier, et sur les sites mémoriels de tous ordres, en général. La pensée a besoin de la réflexivité critique pour ne pas s'endormir sur ce qu'elle a pensé, certes, mais la critique ne peut en être un fondement. Comment concevoir alors, et ouvrir, des perspectives pour les voyages à venir. Autrement dit, avec la critique, mais sans lui accorder l'exclusivité, nous nous demanderons quel avenir les voyages mémoriels et, en particulier, à Auschwitz ont-ils ? ■

EN PRATIQUE

... La journée d'étude aura lieu le 23 février à Bruxelles.

Pour vous y inscrire ou pour toute information complémentaire :
Secrétariat de la Fondation Auschwitz
info@auschwitz.be



Biographie

PRIMO LEVI, LE PASSAGE D'UN TÉMOIN

Primo Levi est une figure majeure du témoignage sur les camps nazis. Mais ne voir en lui qu'un témoin, même exemplaire, serait limiter son importance. Inlassable chroniqueur pour *La Stampa*, homme de radio et de télévision, Primo Levi fut surtout un intellectuel engagé, qui a produit une pensée authentiquement singulière. Lauréat de nombreux prix, poète, romancier, nouvelliste, dramaturge et essayiste, il a laissé une œuvre que la seule catégorie du témoignage ne suffit pas à définir. À cela, on doit ajouter que la chimie a constitué pour lui un métier, comme il aimait à le dire, mais aussi une manière de voir et de se situer dans le monde. Il termine sa carrière à la tête d'une entreprise chimique d'ampleur internationale. Cet homme multiple, hyperactif, polyglotte constitue en soi une énigme, laquelle est redoublée par son suicide, le 11 avril 1987. L'exploration de son existence fait découvrir des paradoxes, des fissures et des hantises qui ne renvoient pas toutes à la violence concentrationnaire, mais aussi à

Suite p.20 →

→ Suite de la p.19

son histoire familiale et à sa vie professionnelle. Autant de dimensions qui amènent à remettre en question les clichés qui l'enfermaient dans le mythe de l'optimiste invétéré et de l'infaillible témoin.

Basée sur de nombreux documents inédits, cette biographie offre un double éclairage sur la vie sociale et familiale de ce Juif piémontais, amoureux de la montagne, qui, lorsqu'il était étudiant, aurait aimé se consacrer entièrement à la chimie, ainsi que sur ce qui différencie des autres le témoignage de Primo Levi sur les camps, et lui donne une force exceptionnelle. ■



↑ Philippe Mesnard, *Primo Levi. Le passage d'un témoin*, Fayard, coll. «Doc.témoignages», 2011



Disparition

IN MEMORIAM DAVID SUSSKIND

David Susskind, Président d'honneur et fondateur du Centre communautaire laïc juif (CCLJ) s'est éteint ce 25 novembre, à l'âge de 86 ans.

La communauté juive de Belgique vient de perdre un grand Homme, un Mensch. Homme de courage et de convictions, David Susskind a tout au long de sa vie milité en faveur du peuple juif dans une perspective humaniste. De la création du CCLJ en 1959 à son engagement actif dans la Fondation du Judaïsme pour la restitution des biens juifs spoliés, en passant par le combat pour les Juifs d'URSS et son soutien sans faille au camp de la paix en Israël, David Susskind a toujours veillé à assurer la continuité du peuple juif.

En créant le CCLJ, David Susskind s'est attaché à promouvoir une identité juive laïque, humaniste et ouverte sur le monde. Il a fait du CCLJ un espace où les Juifs peuvent vivre pleinement leur identité en dehors de la religion et de la synagogue.

Homme d'exigence au caractère affirmé, il sut tout au long de sa vie faire vivre la communauté juive de Belgique en cherchant à faire de celle-ci une com-



posante active et dynamique de la vie publique du pays. Citoyen totalement investi dans l'action politique et communautaire, il marqua sa présidence du CCLJ et celle du Comité de coordination des organisations juives de Belgique (CCOJB) par son attachement aux valeurs démocratiques et son sens aigu de la justice pour tous.

David Susskind a toujours exprimé sa profonde solidarité à l'égard d'Israël qu'il portait dans son cœur et sa conscience. Il a très tôt lutté pour qu'Israël vive en paix avec ses voisins arabes. Pour ce combat essentiel, il s'est battu comme un lion, n'hésitant pas à braver des interdits et à briser des tabous en organisant à Bruxelles des rencontres secrètes entre Israéliens et Palestiniens.

Quel que soit le combat qu'il a mené, toute l'action de David Susskind était guidée par une maxime énoncée par un des plus grands sages de la Torah, Hillel l'ancien : « Si je ne suis pas pour moi, qui le sera ? Si je ne suis que pour moi, que suis-je ? Et si pas maintenant, quand ? » ■

Tiré du communiqué de presse d'Henri Gutman, Président du Centre communautaire laïc juif, 25 novembre 2011, <http://www.cclj.be/article/1/2497>.

POUR UNE PRISE DE CONTACT

ASBL Mémoire d'Auschwitz –
Fondation Auschwitz.
Rue des Tanneurs 65, 1000 Bruxelles

Tél. : 02/5127998
Fax : 02/5125884

info@auschwitz.be
www.auschwitz.be

Directeurs de la publication : Henri Goldberg, Philippe Mesnard
Rédacteurs en chef : Fransiska Louwagie, Fabian Van Samang
Secrétaire de rédaction : Frédéric Crahay
Comité de rédaction : Eric Lauwers, Frédéric Crahay, Sylvain Keuleers, Marjan Verplancke, Marie-Pierre Labrique
Graphiste : Yann Collin (www.wakeupdesign.fr)
Imprimeur : Hayez (www.hayez.be)

Publication réalisée grâce au soutien de



**SPF Sécurité Sociale
Service des
Victimes de la Guerre**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles